

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Table with columns for location (Rhône, Ais, Isère, Loire, Saône-et-Loire, etc.), duration (1 an, 6 mois, 3 mois), and price (18 fr., 12 fr., 6 fr.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

BULLETIN DU JOUR

Au Congo, un poste français a été surpris par les indigènes. Sept hommes ont été tués, dont deux blancs. La répression a été immédiate et énergique.

M. de Lanessan a remis les services de l'Indo-Chine à M. Rodier, résident de 1^{re} classe.

Le bruit court que l'ex-gouverneur général serait arrêté à son retour en France.

Un décret royal ordonne la dissolution du parlement italien.

Une quinzaine d'étrangers suspects ont été expulsés de Paris.

Un terrible incendie a eu lieu à Londres. Huit personnes, d'origine française, ont péri dans les flammes.

Lire à la 3^{me} page nos dépêches de la dernière heure.

A NOS LECTEURS

SPHÈRE-PRISME

L'administration du journal vient de traiter avec un fabricant, fournisseur des écoles des villes de Paris et de Londres, afin de pouvoir leur offrir, à l'occasion des étrennes, une splendide sphère terrestre ou céleste de un mètre de circonférence, et en 8 couleurs, à un prix sans précédent.

Ces sphères sont à jour des dernières découvertes et montées sur un magnifique pied en métal bronzé richement orné.

Elles seront fournies l'une ou l'autre franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, au nom et à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 fr. net, accompagné de trois en-tête du journal portant trois dates consécutives.

(Voir les dessins de ces sphères en 4^e page).

Autre Prime à nos Abonnés

Nous offrons à nos abonnés de six mois et d'un an (nouveaux ou anciens): Un Portrait, grandeur naturelle (au crayon conté), à 7 fr.

Lettre Parisienne

Paris, 1^{er} janvier. LES SOUHAITS POUR 1895 Le jour de l'an, tout le monde s'embrasse et échange des souhaits. L'usage est charmant, quand on doit embrasser une belle cousine ou une gracieuse petite nièce; mais il manque de charme, quand il s'agit d'une vieille tante maussade ou d'une belle-mère qui ronchonne.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 3 janvier. C'est, on le sait, le mardi 8 janvier que doit avoir lieu la rentrée du Parlement. Ce jour-là, la séance de la Chambre sera présidée, comme depuis plusieurs années, par le vénérable doyen d'âge, M. Pierre Blanc, député de la Savoie, qui prononcera le discours d'usage.

Expulsion d'individus suspects

Paris, 2 janvier. La Patrie de ce soir annonce que le ministre de l'Intérieur a signé des arrêtés d'expulsion contre quinze individus de nationalité étrangère, signalés comme ayant des allures suspectes et comme se livrant à des recherches un peu trop spéciales. Ces tristes individus vont être chassés aujourd'hui même du territoire français.

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS

L'apaisement qui semblait devoir succéder dans l'esprit au triomphe définitif de la République, se trouve remis tout entier en question.

La France est de nouveau divisée, non plus en monarchistes et républicains, mais en gens d'ordre et en gens de désordre.

Il semble vraiment que ce pauvre pays soit condamné à compromettre éternellement la richesse et la prospérité que lui assurent les qualités exceptionnelles de ses habitants, par un amour navrant du changement et des pires expériences en toutes sortes de choses.

Assoié de liberté, il a réussi à conquérir son indépendance et le droit de se gouverner lui-même, au prix de ses efforts et des sacrifices que chacun connaît.

Aussitôt il se remet à la poursuite d'on ne sait quelles chimères. De liberté, de stabilité, de sagesse et de tranquillité, il ne veut plus. Ce qu'il rêve, ce ne sont plus des conquêtes pontiques. Il n'y en a plus à faire. C'est le renversement des bases mêmes de toute civilisation.

De nouveaux apôtres du mal prêchent la destruction de la propriété, de la liberté, de l'indépendance, de la dignité individuelles. Le but qu'ils poursuivent, c'est que le citoyen ne soit plus qu'une chose, qu'un esclave abject et misérable de cette abstraction méchante, cruelle et sans entrailles, qu'on appellera la collectivité.

Joignant l'hypocrisie à la jalousie haineuse qui les anime, ces forcenés osent se dire républicains, pour mieux détruire la République.

Sous cette étiquette menteuse, ils se ruent à l'assaut de la République, de ses institutions fondamentales et de ceux qui les défendent.

L'élection de Paris en est une douloreuse preuve.

Il faut savoir ce qu'était ce candidat, ce Gérard-Richard que les électeurs ont jugé spirituel de choisir.

A distance, on pourrait croire qu'il s'agit d'un homme politique important dont le passé répond pour l'avenir.

Point! C'est une sorte de bohème du bas journaliste parisien, un caricaturiste inconnu, gagnant péniblement sa vie à faire des dessins pour d'humbles feuilles de chou.

Alcibiade coupait la queue de son chien pour faire parler de lui dans Athènes.

Dans le Paris de nos jours, on ne remarquait guère un chien avec ou sans queue.

Le chien que M. Gérard-Richard a trouvé spirituel de prendre pour enseigne et pour tremplin, c'est l'homme que le patriotisme le plus élémentaire devrait faire enterrer du plus profond respect; c'est la personnification la plus haute de la France, c'est le président de la République.

Il imagine et publie sur lui une série de caricatures ineptes et odieuses.

Aussitôt les badauds de s'esclaffer de rire.

S'il s'agissait d'un membre quelconque de leur famille, ils seraient indignés et feraient appel à grands cris à la vindicte des lois.

Mais il ne s'agit que du président de la République.

Toutes les ignominies qu'on peut inventer sur son compte sont spirituelles et de bonne guerre.

Leur auteur est poursuivi et condamné.

Au lieu d'applaudir, que fait le badaud de Paris?

Ce criminel que chacun devrait détester et maudire, il juge amusant et spirituel de lui donner sa voix pour en faire un député. Il estime qu'il n'y a, dans ce fait ignoble, qu'une bonne niche à faire à la République.

Voilà ce que fait Paris; voilà comment la Ville-Lumière, le cœur et le cerveau de la France en est devenue la sentine et le fleau.

Par bonheur, si Paris est à ce point gangrené, la contagion n'a point atteint le reste du pays et les élections sénatoriales de dimanche en ont fourni une preuve éclatante.

BRUIT D'ARRESTATION

Selon l'Autorité, le bruit court avec persistance qu'un mandat d'amener serait délivré contre M. de Lanessan, à l'arrestation duquel il serait procédé dès son arrivée à Marseille. Si ce bruit se confirmait, il est probable que M. de Lanessan serait traduit en même temps que Raoul Canivet devant la Cour d'assises.

UN TÉLÉGRAMME ANBIGU Le Journal, qui avait câblé à M. de Lanessan pour lui demander de le renseigner, a reçu du gouverneur révoqué la dépêche suivante: Via Marseille-Malte. Hanoi, 10 h. 30. Merci, prétexte ridicule. LANESSAN.

Le Soleil commente ainsi cette dépêche: «C'est une façon comme une autre de se moquer du gouvernement et du public.» Le Figaro dit: La communication par M. de Lanessan, à un tiers, de documents officiels et confidentiels, communication envisagée par celui-ci comme un prétexte ridicule, a été considérée généralement comme un prétexte suffisant pour tous ceux qui ont le sentiment du véritable rôle de l'indépendance. Il est à souligner, dans l'intérêt de M. de Lanessan, que ce soit la l'unique prétexte de sa révocation, ce qui n'est pas encore très certain.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE Paris, 2 janvier. M. Doppier a repris l'examen des affaires de chantage; il a entendu un grand nombre de témoins.

Comme nous l'avions annoncé, on sait que, sur commission rogatoire de M. Doppier, le procureur de la République de Gien a opéré, avant-hier, une perquisition chez M. Merry, maire de Gien, qui avait autrefois soutenu la candidature de M. Portalis.

On a eu de cette perquisition, on a saisi certaines pièces qui intéressent la comptabilité du XIX^e Siècle. Elles ont été envoyées à M. Doppier.

Le mobilier de Portalis On vient de vendre, à l'Hôtel des Ventes, un cabinet Empire du style le plus riche et le plus pur, composé de trois fauteuils, trois chaises, trois tabourets, une table, une bibliothèque et une glace.

Les boiseries étaient garnies de satin vert, les bois rouges et la glace est ornée du bonnet phrygien.

Ce cabinet fut celui du célèbre jurisconsulte Portalis. Son petit-fils, actuellement en fuite, l'avait fait restaurer, et il meublait le grand salon de son hôtel de la rue Alphonse-de-Neuville.

Mme Portalis, que son mari a laissé sans ressources, a été obligée de vendre ce mobilier pour faire face à ses besoins. On a pu constater qu'elle avait vendu ces reliques est d'autant plus pénible qu'elle avait, dit-on, apporté à son mari 30,000 fr. de rente.

Un Lyonnais. Service téléphonique LA RÉVOCATION DE M. DE LANESSAN Paris, 2 janvier, en réponse à la dépêche du gouvernement le relevant de ses fonctions, qu'il a remis la direction des services du gouvernement général de l'Indo-Chine, à M. Rodier, résident de 1^{re} classe.

PROCHAINE INTERPELLATION C'est probablement à l'occasion de la discussion du budget des colonies, qui doit venir à la deuxième ou troisième séance après la rentrée, que sera soulevé l'incident parlementaire qui se produira vraisemblablement à propos de la révocation de M. de Lanessan.

Si quelque demande d'interpellation était déposée à ce sujet, le gouvernement demanderait sans doute qu'elle fut jointe à la discussion du budget des colonies.

LA VERSIION DU « FIGARO » D'après le Figaro, la révocation de M. de Lanessan est un succès depuis que le gouvernement a annoncé sa révocation, pour ne point alarmer l'opinion, ne procéder qu'avec précaution et en évitant une hâte dangereuse.

M. Rousseau, une première fois, avait refusé d'abord la délicate succession qui lui était offerte. La saisie de la correspondance particulière de M. de Lanessan arrivée par le dernier courrier compliqua malheureusement à ce point la situation, que le gouvernement crut devoir brusquer les choses. M. Delcassé, quoique sérieusement indisposé, fut prié de se rendre au dernier Conseil des ministres et se vit obligé de sévir sans perdre un instant.

Notre confrère ajoute: Une nouvelle demande était en même temps tentée auprès de M. Rousseau qui, seulement vendredi soir, sur les instances répétées, dit-on, du président de la République lui-même, acceptait enfin de prendre en main les affaires de l'Indo-Chine.

On connaît les événements qui suivirent. Ce qu'on sait moins, toutefois, c'est que le télégramme annonçant sa révocation enjoignait à M. de Lanessan de se démettre aussitôt de ses fonctions et de prendre le premier paquebot; il lui interdisait en même temps, à partir de ce moment, toute immixtion dans les affaires de notre colonie.

M. de Lanessan, qui vraisemblablement s'embarquera à Haiphong le 6 janvier pour arriver à Marseille le 9 ou le 8 février, est accusé d'avoir communiqué à des tiers des pièces officielles. Il semble qu'on ait fait, ces jours-ci, cette découverte, alors que M. de Lanessan n'a jamais procédé d'une autre façon. Ce fut sans doute au moment de son départ, que ces indiscrétions furent particulièrement intéressantes. Le général Reste, on le sait, devait s'embarquer dans la nuit. La plupart des pièces officielles avaient été, durant la période de la lutte, communiquées par le gouvernement lui-même à des tiers étrangers.

LA DÉLIMITATION DE FRONTIÈRES On annonce l'arrivée à Paris du lieutenant-colonel Roma du Bocage, péninsulaire chargé par le gouvernement portugais d'étudier de concert avec le gouvernement français la question de la délimitation des frontières de l'enclave de Calinda et de notre colonie du Congo.

L'AUTEUR D'UN ANCIEN ATTENTAT Paris, 2 janvier. On n'a pas oublié le coup de pistolet tiré en 1889, par un nommé Jean-Nicolas Perrin, sur le Président Carnot. Il ne s'agissait d'ailleurs que d'un attentat simulé, l'arme n'étant pas chargée à balle.

Perrin fut condamné, à la suite de ce fait, à quatre mois de prison.

Plus récemment, il encourut une nouvelle condamnation, et il a été mis en liberté il y a quelques jours, avec un pécule de 105 francs. Comme il bénéficiait d'une délibération conditionnelle, il avait un délai de deux jours pour se rendre dans un asile.

L'établissement qui lui fut indiqué est l'asile Saint-Léonard (Rhône), où se trouve une fabrique de chausseries.

Mais Perrin voulut, avant de s'y rendre, rechercher sa femme et ses enfants, qu'il avait laissés à Crépy-en-Valois.

Or, pendant sa détention, Mme Perrin avait obtenu le divorce et était partie emportant les meubles, sans donner sa nouvelle adresse.

Dieux, Perrin, qui est âgé de quarante-deux ans, et qui se trouve sans travail, sans amis, sans domicile, s'est rendu chez M. Dhers, commissaire de police du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, et s'est constitué prisonnier. Il ne restait plus rien au malheureux de la somme qu'il avait reçue à sa sortie de prison.

Perrin a été envoyé au dépôt.

LES ANARCHISTES BELGES

Le procès de Liège Liège, 2 janvier. C'est le 14 janvier que comparait devant la Cour d'assises de Liège les auteurs des complots des attentats anarchistes qui, au mois d'avril 1894, ont terrifié la population de la grande ville flamande et qui ont eu, dans l'Europe entière, un si grand retentissement.

Les accusés Les accusés sont au nombre de seize: 1^{er} Cyprien Jagolkovsky, âgé de 29 ans, né à Bobov, en Russie, actuellement détenu à St-Petersbourg; 2^e Jean Broich, cordonnier; 3^e Charles Müller, 25 ans, né à Housdoort (Allemagne); 4^e Léonard Bach, 23 ans, ébéniste, né à Ritzingen (Bavière); 5^e Bernard Westcamp, 32 ans, ouvrier cordonnier, né à Emmerigh (Allemagne); 6^e Théodore Vossen, 40 ans, mineur, né à Cologne; 7^e Emile Wilke, 40 ans, bouilleur, né à Hambourg; 8^e Eugène Verbiest, 35 ans, ajusteur-mécanicien, né à Liège; 9^e Alexis Jooris, 20 ans, marchand-ambulant, né à Liège; 10^e Mathias Berg, 70 ans, marchand de farine, né à Liège; 11^e Joseph Arnold, 24 ans, armurier, né à Liège; 12^e Victor Leblanc, 20 ans, étudiant en droit, né à Liège; 13^e Pierre Schlehbach, 47 ans, cabaretier et menuisier, né à Stolberg (Prusse); 14^e Henriette Müller, son épouse 66 ans, née à Liège; 15^e Christian Cornelissen, 30 ans, journaliste, né à Bois-le-Duc; 16^e Guillaume Vliegen, 31 ans, administrateur de fermetures et journaliste, née à Guulpe (Belgique).

La bande comprend, on le voit, des individus de toutes nationalités et de toutes professions. Nous allons rapidement rappeler le rôle joué par chacun d'eux.

Une série d'attentats Au commencement de l'année 1892, un attentat avait été commis à Liège. Les coupables avaient été arrêtés et punis.

L'émotion fut générale quand, le 23 avril dernier, de nouvelles tentatives de destruction, à l'aide d'explosifs, firent commiser dans les rues de Liège.

Une avait été dirigée contre le Théâtre Royal. L'autre visait la demeure du bourgmestre Leo Gérard.

Ces actes criminels, restés sans effet, n'étaient malheureusement que le prélude d'attentats antrepreneur graves.

Le 28 avril, vers neuf heures du soir, une violente explosion se produisit à l'église Saint-Jacques.

L'engin avait été déposé au-dessus d'un angle obscur de l'église. Il avait été excavation, descellé les pierres de taille et causé d'importants dégâts aux immeubles voisins.

Jusqu'à fort heureusement, il n'y avait pas eu de victime.

L'attentat contre le docteur Renson Six jours après, dans la soirée du 3 mai, M. le docteur Marcel Renson, rentrant chez lui avec sa femme et un ami, M. le docteur Bodart, fut victime d'un nouvel et terrible attentat.

Remarquable au coin de sa porte un objet de vingt-cinq à trente centimètres de hauteur au sommet duquel apparaissait une faible lueur, comme celle produite par un cigare allumé, le docteur eut à sa plaisanterie, et malgré les exhortations de sa femme, il voulut vérifier la nature de cet objet.

Aussitôt se produisit une détonation formidable. Les trois personnes furent violemment renversées et grièvement blessées. Pendant bien des jours, la situation de M. Renson parut désespérée.

Ce n'est qu'après de longues souffrances que Mme Renson et le docteur Bodart ont eux-mêmes recouvré la santé.

L'engin de destruction, chargé de clous et de morceaux de plomb, décelait chez les auteurs de l'attentat l'intention de blesser et de tuer.

Les dégâts matériels avaient été considérables.

Importante découverte La police attribua immédiatement ces criminels attentats au groupe des anarchistes liégeois, se réunissant tous les jours chez un cabaretier, nommé Schlehbach, qui avait été soupçonné de participation aux attentats de 1892, puis acquitté par le jury.

Trois jours après l'attentat Renson, on le mettait de nouveau sous clef et, pendant son absence, une carte postale signée « Marie Wendel » et adressée à sa femme, mettait la justice sur la bonne piste.

Il fut reconnu que cette Marie Wendel, veuve Huser, servait d'intermédiaire pour un échange de correspondances entre Schlehbach et certain Russe, établi depuis quelques mois à Liège, vivant dans le désordre, professant des doctrines anarchistes et qui avait disparu de Liège à la suite de l'attentat de la rue Saint-Jacques.

Le pseudo-baron de Sternberg Le Russe mystérieux était l'accusé Jagolkovsky, inscrit à Liège le 2 novembre 1894, sous les faux noms de Ernest, baron Ungern de Sternberg, portés sur un passeport visé le 17 juillet précédent, par le consulat russe d'Oran.

La vie de Jagolkovsky est tout un tissu d'aventures. Né en Russie en 1867, il quitta son pays natal avec sa femme Evdine-Domine Harkovitz qu'il avait épousée à l'insu de son père.

Engagé dans la légion étrangère en juin 1893, il vola à un camarade, russe comme lui, son passeport avec lequel il déserta et qui lui permit de se faire passer pour baron de Sternberg, et d'essayer, à Bâle, d'éblouir de ce titre une veuve qui le repoussa.

Il continua cependant son odyssée à Strasbourg, puis à Liège, où il se fait inscrire comme étudiant en sciences sans suivre aucun cours de l'Université, vivant de désœuvrement et de dissipation, fréquentant la maison Schlehbach. Les salles d'armes et les cabarets hongrois et les hauts tant avec Joseph Arnold et Victor Leblanc, tantôt avec des révolutionnaires de la maison Schlehbach, gens d'apparence louche qui n'avaient aucun rapport avec les manières et son éducation.

Révolutions et aveux

Trois lettres que la femme Schleichbach était allée prendre chez Marie Wendel et que l'ancien baron avait expédiées d'Amsterdam avaient été soigneusement détruites après avoir été communiquées à un cordonnier allemand qui avait écrit Broich.

Le rôle des accusés

Pour le premier attentat, d'après Muller, très précis dans ses déclarations, c'est Jagolkovsky qui a préparé l'engin et qui l'a déposé dans l'urne adossée au théâtre.

Le rôle du baron

Le soir même, Jagolkovsky quittait Liège avec Richard Muller, se rendant à Maestricht, où, le lendemain, Arnold et Leblanc vinrent lui rendre visite, lui apportant de l'argent et des papiers soustraits par eux aux investigations de la police.

L'explosif destiné à l'attentat contre le docteur Renson a été fabriqué le 1er mai. Muller, qui le raconte, dit encore toutes les péripéties de leur course du 3 mai, à la recherche d'un siège d'explosion.

Jagolkovsky était avec Muller : arrivé au numéro 3 de la rue de la Paix, il s'arrête devant la plaque où le nom de Renson frappe ses yeux : « Voilà, dit-il à Muller, où tu dois le déposer, c'est un président du tribunal qui reste ici. »

Muller hésitant, il l'envoie sur la place voisine faire le guet, puis le rejoint et s'enfuit avec lui vers la rue Simonin.

On entend les cris déchirants de M^{me} Renson, le Russe éclate de rire : « Vois-tu, dit-il, comme cela va quand c'est moi qui travaille. »

Devant la gare des Guillemins, ils se séparent, et Jagolkovsky se rend à Amsterdam, où il réussit à faire perdre sa trace.

De Hollande, où il s'était réfugié, Jagolkovsky commença une campagne d'intimidation qui débuta par l'envoi d'un manifeste de menaces à l'adresse du bourgmestre.

Une lettre de lui trouvée chez Vliegen, l'imprimeur anarchiste de Maestricht, dénonçait tout son plan partiellement exécuté.

Dans les interrogatoires qu'il a subis à la justice belge les dénégations les plus absolues.

Jamais, il n'a volé ni dynamite ni explosifs, et jamais il n'a commis ou complété aucun attentat.

Les chefs d'accusation De tous les faits qui précèdent l'acte d'accusation conclut à l'existence d'un complot.

Les accusés sont poursuivis pour avoir : 1° formé un complot dont le but était de porter la dévastation, le massacre et le pillage dans la ville de Liège ou dans d'autres communes du pays, avec la circonstance aggravante que des actes ont été commis pour préparer l'exécution de ce crime ; 2° fait partie d'une Association dans le but d'attenter aux personnes et aux propriétés.

Les débats de ce procès seront présidés par M. le président d'Hoffschmidt. Ils occuperont plusieurs audiences.

Dissolution DU PARLEMENT ITALIEN

Rome, 2 janvier. Le Conseil des ministres a décidé la dissolution du Parlement, dans sa réunion de dimanche.

Cette dissolution avait été tenue secrète en attendant la décision du roi.

On annonce que le roi a accordé aujourd'hui, sur les vives instances de M. Crispi, son approbation.

La nouvelle a causé dans les cercles politiques de Rome, moins de surprise qu'on ne l'eût pu prévoir.

En effet, les paroles que le roi a adressées, au cours des réceptions d'hier, aux présidents des deux Chambres, avaient soulevé de nombreux commentaires et avaient été généralement interprétées comme une confirmation des bruits qui, depuis quelque temps, circulaient et selon lesquels les élections générales devaient être prochaines.

La dissolution en est, on le sait, le prélude obligé.

Les socialistes et ils ont décidé, en principe, d'appuyer les candidatures radicales dans les collèges où des candidats à eux n'auraient pas de chances de réussite.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

Quoi qu'il en soit, l'Italie va être, dans peu de jours, en pleine agitation électorale, en pleine crise, crise plus grave qu'aucune de celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

On estime généralement que le décret de dissolution va être promulgué incessamment, mais que les élections n'auront pas lieu avant deux ou trois mois.

Il faut du temps au gouvernement — comme à ses adversaires — pour se préparer à la lutte.

UN DRAME EN WAGON

Saragosse, 2 janvier. M. Robles, commandant d'infanterie, voyageant dans le train allant de Saragosse à Madrid. Un homme de mauvaise mine monta dans le même compartiment.

Une fois le train en marche, l'homme sortit un couteau de sa poche et se rua sur le commandant qui se défendit courageusement. Une lutte terrible s'engagea.

Tout à coup, la portière céda et les deux hommes tombèrent sur la voie.

L'agresseur se releva prestement et disparut. L'officier, criblé de blessures, resta quelques heures étendu près des rails et fut enfin relevé par un cantonnier qui le mit dans le premier train allant à Saragosse.

Dans la soirée, la gendarmerie captura l'assassin qui n'avait pas reçu la moindre blessure.

C'est un repris de justice des plus dangereux.

Une rue inondée

Paris, 2 janvier. Il y a quelques jours, on constata que, pendant la nuit précédente, une partie de la chaussée de la rue Botzaris avait disparu ; une excavation profonde s'était formée à la jonction des deux rues, juste en face de la maison célèbre du crime de la rue Botzaris.

Le commissaire de police fit aussitôt interdire la circulation des voitures. Des agents, mis en faction, reçurent la consigne d'empêcher les curieux d'approcher. De temps en temps, un paré se détachait, roulait au fond du trou qui s'agrandissait sensiblement et dont l'abord devenait dangereux.

On parvint enfin à l'arrêter, on suréleva le terrain autour de l'excavation, puis des sondages furent opérés. Ils ne renseignèrent qu'approximativement sur la cause de l'effondrement.

A l'heure qu'il est, on croit avoir affaire à une source jusqu'alors inconnue, dont le travail souterrain aura provoqué l'excavation.

Decouverte de sépultures romaines

Paris, 2 janvier. Deux ouvriers terrassiers qui travaillaient à creuser des fondations dans le parc de M. Branche, rue des Champs, à Puteaux, ont découvert à près de douze mètres sous le sol, deux sarcophages en plâtre très bien conservés.

Ces sarcophages renfermaient chacun des débris humains ; les ossements étaient disposés de façon à représenter un homme et une femme.

Le premier de ces médaillons représente d'un côté l'effigie de l'empereur romain Adrien ; de l'autre côté un cavalier.

La seconde, bien mieux conservée, porte à l'une de ses faces la tête d'Hercule coiffé d'une tête de lion ; au revers, un temple à quatre colonnes avec un fronton triangulaire orné d'acrotères. Cette médaille offre un grand intérêt. Il n'en existe qu'une à peu près semblable dans la collection de la Bibliothèque nationale.

M. Franche a l'intention d'offrir gracieusement cette intéressante pièce au cabinet des médailles.

HUIT PERSONNES BRULÉES VIVES

Londres, 2 janvier. Un épouvantable sinistre vient de se produire dans le quartier d'Edgware Road, au centre de Londres.

Un incendie a éclaté ce matin dans une blanchisserie française, et les progrès du feu furent si rapides que, malgré la promptitude des secours, huit personnes, surprises par les flammes, ont péri.

On compte parmi elles : cinq jeunes filles, une femme, un homme et un enfant.

Toutes les victimes sont, à ce qu'on assure, d'origine française.

Les bâtiments où se trouvait installée la blanchisserie ont été complètement détruits.

ALEXANDRE DUMAS

L'auteur de Monsieur Alphonse, de la femme de Claude et de tant d'autres chefs-d'œuvre déjà joués ou pour ne parler que de la route de Thèbe — à jouer, vient d'être nommé grand officier de la Légion d'honneur.

C'est le plus haut grade auquel un auteur dramatique soit parvenu dans la Légion. Depuis la mort d'Augier, il n'avait pas été décerné à un autre écrivain de théâtre. Or, aucun nom n'était plus qualifié que celui de Dumas pour remplacer sur les registres de la chancellerie de la Légion d'honneur celui de l'auteur du Fils de Giboyer.

Et puis, la chose a été faite délicatement. C'est M. Casimir-Perier lui-même qui a tenu à se dessaisir en faveur de Dumas de la seule plaque de grand officier laissée à la disposition de l'Élysée en cette fin d'année. C'est le ministre de l'Instruction publique qui a voulu « se mobiliser » avec son directeur des Beaux-Arts pour aller porter les insignes au domicile de l'illustre écrivain. C'est donc le moment où jamais, surtout pour les gens comme moi qui trouvent que la croix a été terriblement gauloisée en ces derniers temps de dire avec le poète :

En tout cas, si bas que soit tombée en ces derniers temps la Légion d'honneur il ne faudrait pas, pour la réhabiliter, beaucoup de nominations aussi équitables que celle dont Alexandre Dumas vient d'être l'objet.

C'est n'est pas, en effet, seulement l'admirable auteur dramatique que le gouvernement a récompensé avec justice, c'est l'honnête homme dans le grand sens du mot, c'est — il faut également le proclamer bien haut — l'homme de cœur.

Je sais qu'en parlant du cœur de Dumas je surprendrai bien des gens. Cela tient à ce que le fils du meilleur homme qui fut sur terre, avant que le père Dumas avait pâti cent fois dans sa vie d'avoir cédé aux généreuses impulsions de son tempérament, à voulu, si jeune encore, se consacrer à la littérature, à une nature sèche. Mais ce masque d'emprunt n'a trompé personne.

Est-ce d'un scepticque, le cri de tendresse désolée au moment où il apprit la mort de celle qu'il illustra sous le nom de la Dame aux Camélias. Elle s'était éteinte loin de lui pendant qu'il était en voyage. A son retour, ayant su que de tous les Parisiens qui avaient aimé cette femme, deux seulement avaient paru dans l'église le jour des funérailles, le jeune homme leur adressa ces vers touchants :

Et bien ! soyez bénis vous deux qui tête nue, N'ayant que les conseils de ce monde insouciant, Avez jusques au bout, de la fille connue, En vous tenant la main, mené le convoi blanc.

Ce remerciement adressé à deux hommes de cœur qui avaient bravés les préjugés mondains pour s'agenouiller devant la tombe d'une pécheresse repentie, ne témoigne-t-il pas, chez Alexandre Dumas, d'une chaleur d'âme véritable ? Ne montre-t-elle pas tout ce qu'avait de factice la tendance qu'il affirmait alors de se modeler sur un Stendhal ou sur un Mérimée.

Je pourrais citer mille autres traits révélant sa bonté native. Sans doute il sait mieux compter que son père et c'est en souriant qu'il raconte que ce dernier, quelque temps avant sa mort, lui disait en lui montrant un louis retiré de son gilet :

— Regarde Alexandre, je sui venu à Paris avec deux louis, il m'en reste un.

Mais si Alexandre Dumas fils a le bon esprit de faire son budget, cela ne veut pas dire qu'il n'y ouvre pas un large crédit à la charité. Combien de confrères n'a-t-il pas obligés de sa bourse, à commencer par ceux qui se sont vengés en bavant sur ses pièces !

Sans compter qu'à défaut d'argent, il prodigue aux jeunes auteurs des conseils souvent plus précieux que l'argent. Qui-conque a essayé une fois dans sa vie de construire une pièce de théâtre sait combien il est difficile de trouver ce couronnement de l'édifice qui s'appelle le dénouement. Or, le débutant, qui si après s'être longtemps torturé le cerveau, se risque à sonner à la porte de Dumas, souvent même sans lettre de recommandation, est toujours sûr d'un bon accueil. Dumas prend le manuscrit, se donne la peine de le lire et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent trouve le dénouement demandé. Et si — ce qui arrive le plus souvent — le jeune auteur a soin de ne pas se vanter du secours d'imagination qu'il a reçu, ce n'est pas Dumas qui trahira son secret.

Mais voilà, Dumas est quelquefois caustique. Il a des mots à l'emporte-pièce qui ont fait le tour des salons, des journaux et des foyers de théâtre. Cela a suffi pour qu'on soit un méchant. De plus, il s'est résolu dès son âge le plus tendre, à n'être pas le jouet des femmes. On a vu là une preuve de sècheresse d'âme, tandis qu'il voulait simplement se mettre en garde contre sa nature, la sachant trop aimante. Ce sont les comédiennes qui lui ont fait cette réputation de scepticisme, à commencer par celle qui a dit de lui ce mot, un peu osé, mais si joli :

« C'était pour moi un Dieu. Hélas ! pourquoi ce Dieu ne s'est-il pas fait homme. »

En réalité, Dumas fils est un « tendre » comme fut son père, celui qu'il appelle avec attendrissement le bon géant, celui qui disait de lui : « C'est mon meilleur ouvrage », celui dont il dit modestement le nom de pithecanthropus erectus.

Dans le règne des singes vivants, il n'y a que le chimpanzé qui possède une taille assez élevée ; le sujet découvert possédait la stature de l'homme. Le crâne est à peu près identique à un crâne humain ; la denture devait être extraordinaire, ainsi que le prouve la dent découverte.

Le savant Gaudry a démontré que chez de nombreuses espèces de singes, il existe une différence de largeur entre les rangées de dents, ce qui prouve que le langage pourrait se développer chez eux ; Dubois dit, à présent, que la mâchoire du pithecanthropus erectus est ainsi développée qu'elle est pour ainsi dire humaine et que l'animal devait articuler des sons sans aucune difficulté.

Depuis plusieurs jours, la place de Lyon fait rechercher un individu dont la disparition s'est effectuée dans des conditions au moins mystérieuses.

Il s'agit d'un nommé Pierre Damé, soldat au 99^e régiment d'infanterie à Gap, où il est incorporé depuis novembre dernier.

Venu à Lyon pour passer les fêtes chez sa mère, qui habite rue Mazenod, 40, il est parti de ce dernier domicile dans la nuit du 25 au 26, après avoir échangé son uniforme contre des vêtements civils.

Ces derniers, on le suppose, ont dû lui être prêtés par un sieur Beldou, ouvrier tailleur, demeurant chez M. Gouffon, logeur, rue Moncey, 11.

La dame Commencourt, qui tient un petit comptoir rue d'Anvers, a reçu en effet la visite de ces deux jeunes gens dans la soirée du 25 décembre, et dans leur conversation, elle a cru comprendre que le jeune Damé, ennuyé d'avoir été choisi au régiment pour partir au Dahomey, avait manifesté à son camarade d'un soir l'intention formelle de désertir.

M. Beldou écarta de sa pensée un aussi déplorable projet. Cependant devant l'insistance de son ami, qui le pria de lui prêter des vêtements civils (Damé prétendait avoir une visite à rendre à l'asile de nuit, où il n'osait se présenter en militaire), M. Beldou le conduisit dans la chambre qu'il occupe non loin de là.

C'est là que l'uniforme de Damé a été retrouvé par la mère elle-même qui, affolée de douleurs, l'a renvoyé hier au régiment de son fils.

Depuis, Damé n'a reparu ni au domicile maternel ni au régiment.

A-t-il été victime d'un attentat criminel, s'est-il suicidé ou bien a-t-il déserté ? C'est ce qu'on ne peut encore savoir. La gendarmerie a fait hier encore de minutieuses recherches qui, pas plus que notre enquête personnelle, n'ont abouti jusqu'ici à un résultat bien appréciable.

BOURSE DE LYON (SOIR)

3 o/o, 101.57 ; Extérieure, 73.42 ; Crédit Lyonnais, 326.87 ; Banque ottomane, 673.75 ; Italien, 86.72.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir). Hier, neige dans la matinée et l'après-midi. Température normale.

La neige tombe depuis trois jours sur toute l'Europe centrale et occidentale, elle est abondante dans les régions montagneuses où elle ne fond pas dans le milieu de la journée. Sur nos régions, la hauteur actuelle varie de 0 m 12 à 0 m 20. D'autre part, une nouvelle baisse barométrique est signalée en France et de nouvelles neiges sont probables.

Hier, à Lyon : hauteur barométrique à 6 heures du soir, 763 mm. Pluie depuis 24 heures, 2 mm 50. Températures extrêmes : à l'ombre minimum - 18° maximum + 3° ; à l'air libre minimum - 4,5° maximum, + 4,0.

Prévision : Température normale, temps brumeux, quelques neiges.

Eclipses de lune. Deux éclipses de lune, toutes deux visibles à Lyon, assombriront les nuits de l'année 1895.

La première, qui aura lieu le 10 mars, commencera à une heure du matin et durera jusqu'à l'aurore.

La seconde aura lieu le 3 septembre. Elle ne commencera qu'à trois heures du matin, de sorte que la fin du phénomène ne pourra être observée.

La neige. Nouvelle avalanche de neige, hier, sur notre ville, dont les rues à partir de neuf heures du soir, sont devenues presque impraticables pour les chevaux.

La voirie fait bien tous les jours la toilette de nos grandes artères ; mais là se borne sa sollicitude, et il est tels quartiers de la rive gauche du Rhône et même du centre où la voirie est dévouée presque un mythe.

Il y a bien, nous le savons, un arrêté municipal du 24 décembre 1894 obligeant les propriétaires de rue de chauffer et d'opérer le dégellement de leur porte d'entrée, que M. le maire veut de remettre en vigueur.

Mais cela nous paraît bien anodin et nous pensons qu'une centaine de cantonniers supplémentaires feraient mieux notre affaire.

Il y a actuellement dans notre ville assez de misérables qui accepteraient volontiers ce gagne-pain provisoire.

La municipalité, en les embauchant, ferait une œuvre à la fois utile et charitable.

Nécrologie. Hier matin on a eu lieu, en présence d'une foule recueillie de parents et d'amis, les obsèques de M. Pétrus Brunet, ancien mobile du Rhône.

M. Brunet, qui est décédé dans sa cinquantième année, avait été blessé au siège de Belfort. Sa belle conduite pendant cette période douloureuse lui avait valu la médaille militaire.

Tous les membres de la Société des Anciens mobiles du Rhône, à laquelle appartenait le défunt, avaient tenu à honneur d'accompagner jusqu'à sa demeure dernière leur regretté camarade.

Le vaccin du croup. Depuis hier, le vaccin du croup est distribué dans toute la France.

La production du sérum est, en effet, suffisante dès maintenant pour les besoins des malades : les autorités n'ont qu'à téléphoner à l'Institut Pasteur pour obtenir aussitôt l'envoi d'un tube.

Bal militaire. Un grand bal militaire sera donné, le 4 février, dans les salons de l'Hôtel de Ville, par les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, au profit de l'œuvre des Petites Filles des Soldats. Cette œuvre de bienfaisance est placée sous le patronage de M. le général gouverneur militaire de Lyon et de M^{me} Voisin, présidente de l'œuvre.

La commission d'organisation, composée d'officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, sous la présidence d'honneur de M. le général Godroy, prendra l'initiative de proposer au conseil municipal pour accomplir des merveilles de décoration qui s'harmoniseront avec la luxueuse architecture du palais municipal. Cette fête de charité s'annonce particulièrement brillante.

Les listes de demandes de cartes ou de souscription sont déposées au siège de la commission d'organisation : Cercle militaire, 9, rue des Arbalètes, Lyon. Les inscriptions sont reçues par correspondance.

Distinctions honorifiques. M. Valéry Million, vice-consul de Portugal en notre ville, vient d'être nommé commandeur de l'ordre du Christ, et M. Maurice Lapaine, son attaché, chevalier du même ordre.

Ecole navale. Les examens des candidats à l'école navale auront lieu dans les premiers jours du mois de juin 1895, à Lyon. Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture du département ou de celui où ils possèdent leur famille ou de celui où ils poursuivent leurs études.

La liste d'inscription, ouverte le 1^{er} avril 1895, sera close le 25 du même mois, terme de rigueur. Le règlement d'admission et le programme des connaissances exigées sont déposés à la préfecture, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Nouvelles militaires. Voici la liste des sous-officiers, en garnison dans notre ville, admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie en 1895 (division du train des équipages) : Bourrière, 1^{er} artillerie ; Copard, 1^{er} cuirassiers ; Flèche, 8^e chasseurs ; Garenne, 8^e hussards.

Il est question de refondre le règlement sur les sonneries et de formuler des instructions précises pour les sonneries exécutées dans les cérémonies funèbres.

Dans certains régiments, les clairons ne sonnent qu'on note grave ; dans d'autres, ils font entendre la sonnerie « aux champs » ; dans d'autres encore, la musique, les tambours et les clairons qui font partie du cortège exécutent la même sonnerie « appuyée » de la note grave répétée trois fois.

L'éclairage électrique. La Compagnie qui, installée dans le petit passage de l'Argue, éclaira déjà les magasins des Deux-Passages, va bientôt doter de l'éclairage électrique tout l'Hôtel compris entre les rues Palais-Gaillet, Thomas de Villot-de-Ville et Jean-de-Thoumery. Depuis le 1^{er} janvier, les passants remarquent déjà, dans le grand passage de l'Argue, l'installation de lampes à arc qui, le soir venu, jettent dans cette galerie le rayonnement éclat de leur lumière.

C'est là un essai que nous voudrions voir se généraliser dans tous les quartiers de

Acte de désespoir. — M^{me} veuve Kunster, âgée de 68 ans, demeurant 78, rue de la Chapelle, s'est précipitée dans la nuit de mardi à mercredi, du haut du quatrième étage dans la rue.

La malheureuse, dans sa chute, est venue s'abîmer sur une vitre qui fait saillie sur la rue, à la hauteur du 2^e étage. Un médecin appelé en toute hâte n'a pu que constater le décès.

M^{me} veuve Kunster était souffrante depuis de longues années; elle avait plusieurs fois manifesté le désir de finir avec la vie.

Après avoir subi un premier pansement à la pharmacie Gihery, elle a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où très vraisemblablement l'amputation devra être opérée.

Récompense

Une pluie de médailles d'or, vermeil, argent vient de tomber sur le *Quina Bruno*, deuxième lot du Quina.

A nos lecteurs

Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le *Guaïacol Degoutet* est véritablement précieux pour garantir contre les fâcheux effets des bronchites et du froid. Ce bon médicament calme très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : *Pharmacie Lardet, place des Jacobins, 1, Lyon.*

TOPIQUE FRANÇAIS contre douleurs, points de côté, bronchites, oppression. — Pharmacie Nouvelle, Lyon-Saint-Paul et principales pharmacies.

Huile vierge de Foie de Morue fraîche-naturelle, pure. Pharm. Nouvelle, Lyon, Saint-Paul.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Les Equitables coopérateurs. — Le conseil d'administration des Equitables coopérateurs porte à la connaissance de ses nombreux sociétaires que la livraison des marchandises à domicile est fixée comme suit: Epicerie et vin, le mardi, quartier de l'Industrie et Serin; le jeudi, Pierre-Seize, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Georges, Perron, le Guillotier, les Carreaux et centre; le samedi matin, Saint-Simon, pont-d'Euilly et retour, par la rue du Bourbonnais jusqu'à la rue d'Euilly.

Combustibles, service de la ville, les mardi, jeudi et samedi; Villeurbanne, les lundi, mercredi et vendredi.

Pour faire partie de l'association, s'adresser au siège de la Société des Equitables coopérateurs, rue de la Cordeliers, 10, à Yaise, où tous les renseignements seront donnés.

Les Sports

LA COURSE DE 12 HEURES. — Le Vélodrome d'Ilver a donné mardi une course de 12 heures qui a obtenu un vif succès.

Les douze coureurs choisis pour y prendre part étaient Allard, Arlaud, Barquin, Buffet, Chevreuil, Corre, Garin, Williams, Masclet, Cathy, Clément et Bonnet. Ce dernier a abandonné à la première heure.

L'arrivée s'est faite dans l'ordre suivant : Garin 403 kil. 816 m. (Record Hunt 418 kilomètres 583 m.).

Corre 401 kil. 666 m. Buffet 395 kil. Chevreuil 373 kil. 666 m. Barquin 356 kil. 666 m. Cathy 336 kil. Clément 323 kil.

Rapports que les prix à disputé étaient de 500, 450, 250, 150 et 100 francs.

La fin de la course est tout à l'honneur de Corre qui, six jours après ses 1.000 kilomètres, a tenu tête pendant 12 heures à deux bons coureurs.

L'élection sénatoriale des Bouches-du-Rhône

M. Frédéric Monier, le nouvel élu des Bouches-du-Rhône, est, en même temps qu'un grand industriel, un grand agriculteur. Depuis vingt-deux ans il est conseiller général républicain du canton d'Eygrenières (Bouches-du-Rhône), et maire de cette commune. Il a fait partie, jusqu'à ces jours derniers, de la Chambre de commerce de Marseille.

Entré très jeune dans la politique militante, il fit de l'opposition à l'Empire à côté d'Éugène Pelletan (le père venant du député actuel), fut un ardent ami de Gambetta, et eut l'honneur d'être, dans les Bouches-du-Rhône, le premier maire républicain de ce département.

Son programme était celui d'un républicain de gouvernement, mais fermement indépendant et progressiste; il était surtout celui d'un homme sincèrement convaincu de la place de plus en plus importante que doit occuper dans l'esprit du gouvernement et du Parlement les questions d'affaires sociales.

À un point de vue économique, M. Frédéric Monier dit, dans sa profession de foi : « Profondément dévoué aux intérêts agricoles, je n'hésite pas à reconnaître que, pour le bien servir, il faut assurer l'expansion commerciale et industrielle, ce grand facteur de la diffusion des richesses. »

En somme, l'élection de M. F. Monier est un succès incontestable pour la politique de bonne foi, d'assainissement, de progrès, d'apaisement à l'intérieur et à l'extérieur. À ces divers points de vue, elle ne pouvait être enregistrée qu'avec sympathie par le *Nouveau Lyon*.

Adjoints, à titre de renseignement, que M. F. Monier est le beau-frère de M. J. Ducos, député républicain de l'arrondissement d'Orange (Vaucluse).

La Crise municipale à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 2 janvier. Ainsi que nous le faisons prévoir, un mouvement d'agitation intense se dessine dans les milieux populaires en faveur des conseillers démissionnaires et du maire révoqué. La première manifestation de ces sentiments a eu lieu hier soir dans les deux grandes réunions publiques données aux salles de l'Alcazar et des Champs-Élysées.

MORT DU GÉNÉRAL COUSTON

Valence, 2 janvier. Le général de brigade Coustou, ancien colonel des sapeurs-pompiers de Paris, est mort de cette nuit, à deux heures.

Ainsi que nous l'avons fait connaître, le général Coustou avait été victime, avant-hier, à Pierrelatte, d'un grave accident de voiture.

Les chevaux du break dans lequel il se trouvait s'étant emportés subitement, le véhicule fut renversé et le général violemment projeté contre un arbre.

Relevé et transporté immédiatement à son domicile, le blessé reçut les soins du docteur Faure, qui constata une fracture du crâne.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, le général ne prononça plus une parole. Il était âgé de 60 ans et général de brigade depuis 1888.

L'enterrement aura lieu vraisemblablement vendredi à Pierrelatte.

UN ASSASSINAT

Aix-les-Bains, 2 janvier. Le hameau de Mermoz, commune de Montcel, situé à une douzaine de kilomètres d'Aix-les-Bains, vient d'être le théâtre d'un crime qui a jeté la consternation parmi les habitants.

Cette dernière nuit, un individu nommé Bouvier Guillaume, célibataire, âgé de 65 ans, vivant seul, a été assassiné dans son habitation, située près de l'église.

Le vol est très probablement le mobile du crime, car Bouvier avait quelques économies. Le on les assassins ont, après avoir tué Bouvier, arrosé de pétrole son cadavre et ont essayé d'y mettre le feu.

Le parquet et la gendarmerie sont sur les lieux pour procéder à une enquête.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 2 janvier 1895. Coteaux : content 49.50 à 50.00, février 49.50 à 50.00, mars-avril 49.50 à 50.00, 4 de mars 47.75 à 48.25, 4 mai 48.50. Tendence calme.

Blé : content 49.75 à 50.25 (fév. 49.50 à 50.00, mai 48.50). Tendence calme. Sarrasin : content 25.37 à 25.60, fév. 25.50 à 25.75, 4 de mars 25.50 à 25.75, 4 mai 25.50 à 25.75. Tendence calme.

Le Havre. — Café (cote officielle), janvier 10 h., midi, Tendence : ferme. Lyon-Saint-Jean. — Marché aux fourrages. Foin première qualité les 100 k. 7.25 à 7.75, ordinaire 6.00 à 6.75, Luzerne premier choix 5.25 à 6.50, ordinaire 5.50 à 6.00, paille de seigle 2.75 à 3.25, de froment 2.75 à 3.25, d'avoine 2.75 à 3.25.

Droits d'octroi non compris. Issues. — Son, les 100 kil. de 8.00 à 8.50. — Fleurages, de 10.75 à 12.50. Rendement à Lyon.

3^e ÉDITION

DEPARTEMENTS

RHONE

Outils. — Sous des écoles laïques. — Une collite faite à la suite de l'enterrement de M^{me} Anglade, a produit la somme de 12 francs, qui a été versée, pour le Sou des Ecoles laïques, entre les mains de M. Vialton, trésorier de la Société.

Fermeture des établissements. — Par arrêté préfectoral en date du 21 décembre dernier, la fermeture des cafés et établissements qui avait lieu à 11 heures, sera portée, en toute saison, jusqu'à minuit.

Rive-de-Gier. — Imprudence. — Le nommé Mathieu Chaurier, âgé de 63 ans, verrier, demeurant rue P. Richarme, a été tué à côté de la cheminée de son habitation, lorsqu'il est tombé dans la grille. Aussitôt le feu s'est communiqué à ses vêtements. Les gendarmes Descène, venant à l'occasion du logement tout près de là, entendant des cris désespérés, accoururent et trouvèrent le malheureux se roulant sur le plancher. Ils vinrent à son secours et le firent transporter à l'hôpital.

État de Chartier est très grave. Arrêtation. — La police a arrêté, pour entraves à la liberté du travail et voies de fait, le nommé Antoine Descours, 26 ans, gréviste, déjà condamné pour motifs semblables.

Belleville. — Société Les Amis. — Mercredi 2 janvier, réunion au siège de la société à huit heures très précises des membres du bureau de la commission administrative et de la commission des fêtes. Dix questions sont à l'ordre du jour.

Grande revue d'appel. — A la suite d'une réunion préparatoire qui a eu lieu le 16 décembre courant, à laquelle assistaient 54 adhérents, il a été décidé que les hommes appartenant aux classes de 1874, 1874 et 1874, du canton de Belleville, fêteraient dans un banquet les 60^e, 40^e et 20^e anniversaires de leur tirage au sort.

En conséquence, une deuxième réunion aura lieu dimanche 6 janvier courant, à 8 heures du soir, café Fontenat à Belleville. Ventes à l'occasion du jour. Fixation de la date du banquet. Désignation du lieu de rendez-vous général.

Réception. — M. Beaujolin, maire de la ville, a reçu officiellement mardi matin toutes les délégations des sociétés de la ville qui sont venues à l'occasion du 1^{er} janvier lui rendre leur visite annuelle.

Récompenses. — A l'occasion du 1^{er} janvier le maire a décoré MM. Jean-Antoine Chaley et Benoît Cadet, ouvriers cordonniers à Saint-Symphorien-sur-Coise employés depuis plus de trente-deux ans dans la manufacture de chaussures de M. Billard. Nos félicitations à ces vieux serviteurs.

LE NOUVEAU LYON

M. Meux allait atteindre la limite d'âge dans une quinzaine de jours. Saint-Chemond. — Trouvé mort. — Hier soir, vers 4 heures, un nommé Jean-Baptiste Albou, âgé de 53 ans, a été trouvé mort dans son domicile, rue du Pont-Fourvière.

Le malheureux a succombé sans secours, des suites d'un cancer. Dans la police. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de brigadier de police de M. Treille, sous-brigadier, en remplacement de M. Dehier, nommé commissaire de police.

ISERE

Grenoble. — L'expédition de Madagascar. Le bataillon de chasseurs qui doit prendre part à l'expédition de Madagascar sera composé par les 12^e et 17^e bataillons, qui sont en garnison à Grenoble.

Le 4^e régiment du génie fait aussi partie des régiments de l'armée appelés à fournir une compagnie qui sera tirée au sort. La ligne d'Ulric. — Depuis quatre jours la circulation est absolument irrégulière sur la ligne d'Ulric. Il y a des trains qui doivent, en route, rebrousse chemin, et d'autres, faute d'eau, qui restent complètement en panne.

Les déraillements étaient de circonstance ces jours derniers. Il y en a eu deux, dont le dernier s'est produit à un kilomètre de Vizille. La machine a quitté la voie et le mécanicien a été légèrement blessé.

Anciens élèves du Lycée. — A l'occasion du premier janvier, la réunion de quinze des anciens élèves du lycée de Grenoble aura lieu ce soir, au café Debon, passage Teyssier, à 7 heures.

Classe 1894. — Le comité d'organisation du bal des conscripts de la classe 1894, invite tous les conscripts grenoblois à une grande réunion générale, qui aura lieu, vendredi 2 janvier, à huit heures et demi du soir, salle des conférences, place de la Halle.

Le comité prie instamment tous les conscripts de se rendre à cette réunion dans laquelle on rendra compte des travaux de la commission. Le Tour-du-Pin. — Le nommé Brun, âgé de 40 ans, qui menait de porte en porte, a été arrêté; il était porteur d'un faux livret d'ouvrier établi par lui-même et revêtu d'un sceau formé par l'impression d'une pièce de monnaie.

Accident. — Le fermier de M. Lombard de Buffière, M. Joseph Debois, qui conduisait un charriage de bois, a reçu un coup de pied de cheval, qui lui a enfoncé plusieurs côtes et occasionné des lésions internes. Son état inspire de vives inquiétudes.

Distinction honorifique. — M. Fillet, brigadier de gendarmerie, vient de recevoir la médaille militaire. Nous félicitons sincèrement M. Fillet de cette récompense, qui couronne une vie de dévouement.

BOURSE DU BOULEVARD

3 o/o, 101.75. — Extérieure, 73.38. — Hongrois, 109.43. — Turc, 25.52. — Banque Ottomane, 674.37. — Lots turcs, 129.50. — Rio, 358.75. — De Beers, 483.75. — Robinson, 193.75. — Rondfontain, 55.62.

Dernière Heure

L'élection du XIII^e. Paris, 2 janvier. Cédant aux instances des groupes républicains du XIII^e arrondissement, qui ne veulent, à aucun prix, abdiquer devant la candidature Gérault-Richard, M. Albert Félix se maintient au second tour de scrutin, et devient le candidat du nouveau comité républicain de concentration anti-révolutionnaire.

M. de Mohrenheim. Paris, 2 janvier. Une dépêche de Saint-Petersbourg dément l'information publiée par les *Novoi-Vremia* et reproduite par la presse française, relativement au rappel éventuel du baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris.

Cette dépêche ajoute qu'il n'a jamais été question de nommer M. de Mohrenheim au poste de Berlin. Incendie à Marseille. Marseille, 2 janvier. Un incendie s'est déclaré ce soir, à 10 heures, rue Guérin, dans des baraques en planches habitées par des chiffonniers. Une femme a été carbonisée.

La Crise italienne. Rome, 2 janvier. Plusieurs membres du Parlement, notamment MM. Brin, Martini et divers députés appartenant à l'opposition, se sont réunis aujourd'hui chez M. di Rudini.

Il a été décidé de mener une vive campagne pour amener la démission du ministère Crispi. Tempête sur l'Océan. Madrid, 2 janvier. La tempête sévit avec violence à Bilbao et sur le littoral ouest de l'Espagne et du Portugal.

On signale de nombreux sinistres maritimes et plusieurs victimes. Les trains de chemins de fer d'Asurie sont bloqués par les neiges. M. Gladstone à Cannes. Londres, 2 janvier. M. et M^{me} Gladstone partiront mardi prochain pour Cannes, où ils se rendront directement, sans s'arrêter en route.

M. Gladstone fils les accompagnera probablement. Un anniversaire. Londres, 2 janvier. On télégraphie de Calcutta que le 18^e anniversaire de la proclamation de la reine Victoria, comme Impératrice des Indes, a été célébré hier en grande solennité. Le vice-roi a passé les troupes en revue.

L'incendie de Londres. Londres, 2 janvier. Jusqu'à présent le nombre de Français qui ont péri dans l'incendie de la blanchisserie française de Edward-road est de huit.

On connaît le nom de sept d'entre eux. Ce sont : M^{me} Martin, Adèle Lacroix, Pauline Lacroix, Alice Larroque, Sylvia Gilron, Marie X... et Pierre Valentin. LA RÉVOCAION DE M. DE LANESSAN. Paris, 2 janvier. D'après le *Gaulois* de demain, la révocation de M. de Lanessan aurait été

motivée par ce seul fait que, au cours des perquisitions opérées chez M. Raoul Canivet, on aurait trouvé la copie de tous les rapports adressés par M. de Lanessan au ministère des colonies.

LA DÉGRADATION DE DREYFUS

Paris, 2 janvier. La dégradation du traître Dreyfus aura lieu samedi, à l'École militaire, à 9 h 1/2 du matin. Les instructions officielles à ce sujet paraîtront demain soir.

On sait, dès à présent, que tous les corps de troupes composant la garnison de Paris y seront représentés par des délégations choisies de préférence parmi les jeunes soldats.

Les troupes seront probablement sous les ordres du général Liebermann. Le condamné est très tranquille et très calme; il jouit d'un bon appétit. Il préfère visiblement le déshonneur à la mort.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Paris, 2 janvier. Le *Gaulois* de demain dit que le ministre de la guerre a décidé de n'accorder aucun autorisation de suivre le corps expéditionnaire de Madagascar aux journalistes et dessinateurs, à cause de la difficulté qu'il y aurait à assurer leur sécurité.

LE CAS DE M. MIRMAN

Paris, 2 janvier. Le *Courrier du Soir* se dit en mesure d'affirmer qu'à la recouverte de la session parlementaire, le cas du député-soldat, M. Mirman, sera tranché, sinon d'une façon définitive devant constituer des cas analogues qui pourraient se présenter, du moins de manière à prévenir le retour de nouveaux incidents du genre de ceux qui se sont déjà produits depuis l'entrée de M. Mirman à la Chambre.

D'après notre confrère, le ministre de la guerre, estimant avoir suffisamment affirmé sa autorité vis-à-vis de M. Mirman, ne tarderait pas à prendre à son égard une décision agréable à tout le monde et basée sur un nouvel et impartial examen des aptitudes physiques de M. Mirman au service militaire.

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 2 janvier. C'est cette année que doit avoir lieu, au mois de juillet, le renouvellement partiel des conseils généraux de toute la France. Cette opération électorale aura des conséquences intéressantes pour le Parlement. Il y a, en effet, parmi les conseillers à renouveler, un nombre assez considérable de députés et de sénateurs qui cumulent le mandat de membres des assemblées départementales avec un mandat législatif.

Pour les députés, en particulier, le renouvellement offrira cet intérêt qu'il donnera à une partie du corps électoral l'occasion de manifester son sentiment sur certains de ses représentants, au cours de la législature actuelle destinée, comme on le sait, à durer par exception jusqu'au 31 mai 1895.

Le nombre des députés se trouvant dans ce cas s'élève à 137, celui des sénateurs à 64.

LES CHEMINS DE FER DU SUD

Paris, 2 janvier. On assure que MM. Clément et Bernard ont arrêté ce soir deux anciens fonctionnaires de la Compagnie des Chemins de fer du Sud.

A la préfecture de police et au Dépôt on garde le plus profond silence. LES AMBASSADEURS RUSSES. Rome, 2 janvier. Les réceptions en l'honneur du prince Lobanoff, ambassadeur extraordinaire du czar, continuent.

M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France au Vatican, donnera demain un grand dîner, auquel assisteront le cardinal Rampoldi, les cardinaux et tous les ambassadeurs.

Le prince Imeretinsky, ambassadeur extraordinaire de l'empereur de Russie, a été reçu aujourd'hui en audience par le roi, à qui il a notifié l'avènement au trône de l'empereur Nicolas II.

L'ambassadeur dînera demain au Palais. Guillaume II et le roi de Wurtemberg. Stuttgart, 2 janvier. Le roi de Wurtemberg a envoyé à l'empereur une dépêche de félicitations, très cordiales à l'occasion du nouvel an.

L'empereur a remercié très vivement le roi de sa dépêche, « dont le teneur l'a, dit-il, rempli d'une véritable joie ». Il déclare aussi que les jours de fidèle camaraderie qu'il a passés avec le souverain wurtembergeois sont inoubliables pour lui.

L'empereur ajoute qu'il espère revoir le roi dans le courant de la nouvelle année et exprime le vœu que Dieu accorde ses bénédictions à ce souverain et à son pays.

LA CHINE ET LE JAPON

Saint-Petersbourg, 2 janvier. Les *Novosti*, malgré les démentis des Japonais, insistent sur la possibilité d'une alliance future de la Chine et du Japon contre l'Europe.

En effet, la Chine et le Japon, qui ne possèdent qu'un vernis extérieur de civilisation, recouvrent une barbarie, une haine et un fanatisme profonds contre les européens, offrent réellement, selon le journal russe, de sérieux éléments d'union contre la civilisation européenne. Celle-ci sera inévitablement anéantie par eux, ajoutent les *Novosti*, si l'Europe ne prend point en temps opportun des mesures pour paralyser cet immense danger, en morcelant la Chine, au lieu de la laisser fusionner avec le Japon.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT à terme, Valeurs au comptant, Dérivé, etc. Includes entries for 3/0/0 Français, 3/4 Français, etc.

ACTIENS

Table with columns: Act. Lyonnais, Act. Tréfileries, Act. Alpines, etc. Includes entries for Crédit Lyonnais, Société Lyonnaise, etc.

VALEURS en banque

Table with columns: Act. Huta Bankowa, Act. Crou-Pquet, Act. Tréfileries, etc. Includes entries for Act. Huta Bankowa, Act. Crou-Pquet, etc.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 2 janvier 1895. Bien que les reports aient été généralement plus chers qu'aux liquidations précédentes, la Bourse n'a pas moins fait preuve des meilleurs dispositions. Sur toute la ligne, c'est la hausse qui l'emporte.

Table with columns: Compensations, Reports. Includes entries for 3 o/o, Extérieure, Italien, etc.

L'animation a repris de plus belle sur le Crédit Lyonnais qui s'échange de 840 à 847.50, par effet de demande qui ne peuvent servir à être servis. Le marché des primes est d'une ampleur extraordinaire. On fait 80 le dont 5 au 15 février. La Foncière Lyonnaise ne participe que de loin à la fête. Elle s'élevait cependant de 357.50 à 360.

Le reste du marché est ferme, mais sans grande animation. Il semble que toute la vie se soit concentrée sur le Crédit Lyonnais. On fait au 31 janvier 1895 le 3 o/o 73.38, l'Extérieure, 67.25 la Banque Ottomane. Au 15, l'Italien s'inscrit à 87.

Le comptant est sans intérêt; un certain nombre de coupons se détachent aujourd'hui. En banque : Tréfileries 363, Alpines 227.25, Part Kama 275, Huta 2340.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dérivé. Includes entries for 3/0/0 Français, 3/4 Français, etc.

Après Bourse. 3/0/0 Français... 101.82. Extérieure 4.0/0... 28.21. Portugais 3/0/0... 51.75. Egypte unifiée... 102.00. Turc 4.0/0... 25.50.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

La première séance de bourse de l'année 1895 est aussi satisfaisante qu'on pourrait le souhaiter, disposition excellente du comptant d'une part et d'autre part abaissement des exigences de l'argent ne les reports, les valeurs étrangères se montrent également très fermes, ce qui contribue à augmenter l'élan des bonnes tendances.

L'Italien à 86.75, Extérieure espagnole 67.15. C'est le 1^{er} janvier que les Cortès reprennent leurs travaux, on ne tardera donc pas à être fixé sur les projets du nouveau ministre des finances.

Le Turc à 25.52. Le Russe-Orient 64.45. La Banque de France 3.600. Toutes nos institutions de crédits sont bien tenues. La Banque Ottomane est encore à 675, et la recommande, elle sera très poussée pendant ce mois-ci.

Parmi nos chemins de fer le Midi est un peu faible tandis que l'Orléans monte à 1,502, le Nord en hausse à 3,107. En banque, les 101.25 Turcs sont à 123.25. Le Rio faiblit à 378. De Beers en reprise à 485. Toujours de gros achats en mines d'or.

Champ d'Or à 127.75, Mont-Rosa 161. Marguerite 40.25, Rodfontein 25. Clôture bonne. NEW-YORK. ARGENT en barre (Onco) 00 cents 0/10. CHANGES ORIENTAUX. 100 sterling = 25.00.

Table with columns: Shanghai (taël) 4 mois de vue, Hong-Kong (dollar) 4 mois de vue, Yokohama, Singapour, Bombay (transfert télégr.), Calcutta.

CONDITION DES SOIES

Table with columns: Nombre, Soies, France, Japon, etc. Includes entries for 33 Orans, 30 Trames, 66 Divers, etc.

GOURRIER DES THEATRES

Eldorado. — L'année a fini et commencé de la façon la plus joyeuse à l'Eldorado. Soixante comble et public riant à gorge déployée aux

Basses de Bouleaux et admirant les merveilleuses ballets et du Rideau de diamants. La préparation, *Pavane l'opéra* grande revue lyonnaise.

Grand Cirque de Sings. — Pendant les fêtes du Jour de l'An et partir du 30 décembre au 6 janvier, tous les jours, deux grandes représentations à 3 heures et à 8 heures 1/2.

Grand-Théâtre. — Demain, vendredi, 6 h. — Après-demain, samedi, *Mignon*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

Scala. — En attendant la première de *Mon Camarade*, que la direction a ajournée à lundi, la Scala nous a présenté, hier, entre autres attractions, une série de tableaux vivants du plus heureux effet.

Le spectacle était terminé par la *Tante Louchard*, un desopéra-vaudeville enlevé avec beaucoup de bric-à-brac de la troupe.

CHATEL-GUYON

Constipation. Obésité, etc. SPECTACLES ET CONCERTS. GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures les *Huguenots*.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui à 8 heures, pour les adieux de M. Coquelin, *Gringolot*, les *Précieuses ridicules*, monologues dits par M. Coquelin, et intermède musical.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 2^e régiment de ligne.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie. GALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées. NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paul-Bert. — A 7 heures, *Lohengrin*, parodie.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les jours, à 8 h., patinage avec orchest

Publication du NOUVEAU LYON du 3 Janvier 1895

PARADIS PERDU

Jules Mary

Et la mère, heureuse des cris de joie que le soir elle allait entendre...

Denise tricotait auprès du feu. André entr'ouvrit la porte, et sortit, suivi par son frère.

Quelques secondes et c'est la mort à coup sûr. Fernande, aux aguets, a entendu ces cris-là...

Soudain, elle dit, d'une voix sourde : — Je le tiens ! Et elle ramène l'enfant inanimé.

autour d'elle quelque chose qui lui donnait une inspiration suprême. — Il n'est peut-être pas mort !

— Je ne sais pas. Souvent l'asphyxie paraît complète et des soins particuliers peuvent rendre la vie.

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

PRODUITS ALIMENTAIRES MAGGI. L. RABUT, 27, rue du Beuf.

LOCATIONS. A louer, à Pannée, Jolie Propriété d'agrément.

LOTS DE TERRAINS. A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux.

PETITES PROPRIÉTÉS. De 4,600 à 8,000 r. avec jardins.

BELLE PROPRIÉTÉ à vendre. A proximité de Lyon.

OCCLUSION RARE. Fonds de Café à vendre.

ON TROUVE LE NOUVEAU LYON. Dans tous les kiosques.

TISANE VÉGÉTALE CONTRE LA CONSTIPATION. Pharmacie J. ROUSSET LYON.

GRANDE MAISON DE FOURNITURES F. MUSY. 71, chemin de Beraban.

ALA NOUVELLE MAISON. Exposition Générale des Nouveautés d'Hiver.

MALADIES SECRÈTES. Les remèdes du D^r COURNIER.

ORDRES DE BOURSE. A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon.

Prime du "NOUVEAU LYON". Sphère terrestre et Sphère céleste.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA. LA PLUS RICHE EN FER.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES. Avis divers à 0.15 la ligne.

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE. Composition aromatique.

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET GAMAYS. SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR ROYAL SAVIOUX.

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES. B. COLIN.

BRODERIES TAPISSERIES ARTISTIQUES. Spécialité de Montures d'ouvrage fantaisie.

SUPRÊME APÉRITIF DIGESTIF CHABLY au QUINA & VINS FRANÇAIS.

DESCOURS, PARRY et Co. Commissionnaires. 38 Cornhill, Londres.

LIBRAIRIE BERNOUX et CUNIN. 6, rue de la République, Lyon.

ON TROUVE A la même Librairie LE TOUR DU MONDE.

C'est toujours au CAFE PERRAUD. F. COLLET, Successeur.

MOTEURS A GAZ. Machines à Vapeur. A. FARRA & Co.

UNE MÉPRISE DU CŒUR. PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE.

semaines, je vais interdire à M. André toute intimité avec vous.

— Je l'espère et... je le crois. — Vous l'aimez donc beaucoup ?

ment éphémère ne résistera pas à l'absence. En tout cas, faites-en l'épreuve.

— Je vais le prévenir et il partira, car il faut que nous puissions écrire à mon père.

— Votre bonne Nina vous prouvera qu'elle était et restera votre amie.